



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/9
29 avril 2025

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-seizième réunion
Montréal, 26-30 mai 2025
Points 6 d) de l'ordre du jour provisoire ¹

**ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉTUDE THÉORIQUE RELATIVE À L'ÉVALUATION
DES PROJETS DE RÉCUPÉRATION, DE RECYCLAGE ET DE RÉGÉNÉRATION**

1. À sa 95^e réunion, le Comité exécutif a approuvé le mandat² de l'étude théorique relative à l'évaluation des projets de récupération, de recyclage et de régénération (décision 95/10). Le présent document rend compte des progrès accomplis depuis. Comme prévu dans le programme de travail pour 2025, un bref compte rendu des progrès accomplis dans l'élaboration de l'étude théorique est présenté ci-dessous.
2. L'administratrice principale chargée du suivi et de l'évaluation supervise le processus d'élaboration de l'étude théorique, qu'un consultant sera chargé de réaliser. L'équipe d'évaluation a préparé un dossier qui, une fois le processus de recrutement terminé, sera remis au consultant afin d'aider celui-ci à accéder aux informations nécessaires à la réalisation de son étude théorique. L'administratrice principale chargée du suivi et de l'évaluation veillera à ce que les travaux soient conformes au mandat et garantira la qualité en guidant l'élaboration du rapport final et en examinant l'avant-projet qui sera remis par le consultant.
3. L'unité chargée de l'évaluation a entamé les procédures administratives habituelles en avril et l'avis de vacance sera publié en temps voulu sur le portail intégré de recrutement des Nations Unies (Inspira). L'annonce sera diffusée sur le site Web du Fonds multilatéral et dans la communauté des évaluateurs, puis transmise aux agences d'exécution et aux agences bilatérales.

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/1

² UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/12